



Structures Non Commerciales

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
 Date de création : 21 décembre 2011
 Capital social : 20 milliards FCFA
 Capitaux propres : 1 767 milliards FCFA (-0,2%)
 Participation Financière Publique : 100%
 PCA : KONAN Yao Yves
 DG : SIDIBE Noumory
 Adm MBPE : ADOPO Fiacre
 Adm MMPE : AKOUSSI Kouassi Jacob
 Effectifs : 580 (+0,2%)
 Principales filiales et participations : SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)

A propos de CI-ENERGIES

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) est une société d'Etat chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maîtrise d'œuvre des travaux pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, en tant qu'autorité concédante et du contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

En 2022 c'est, entre autres :

- ❖ **+12% de croissance de la capacité nationale de production d'énergies ;**
- ❖ **460 localités électrifiées, portant l'effectif à 7 020.**

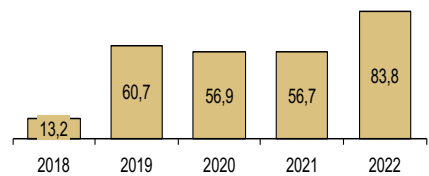
REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

PERSPECTIVES 2023

En perspectives, CI-ENERGIES envisage de poursuivre les travaux de construction du barrage de Gribo Popoli, de mettre en service la centrale solaire de Boundiali (35,7 MWe), de finaliser la construction du doublement de la ligne 225 kV Taabo-Kossou-Bouaké2. En outre, la société entend poursuivre le plan d'optimisation des charges dans lequel elle est engagé depuis deux exercices.

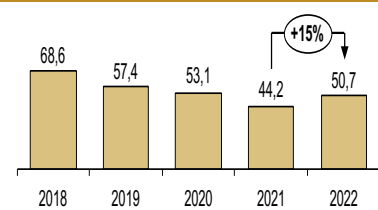
SUBVENTION D'EXPLOITATION (MILLIARDS FCFA)



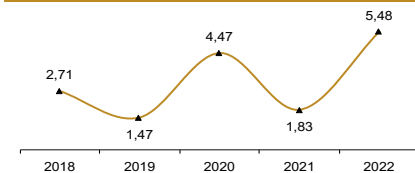
RENDEMENT GLOBAL DU RÉSEAU (%)



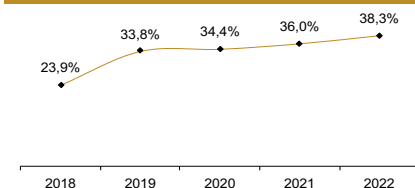
CHIFFRE D'AFFAIRES (MILLIARDS FCFA)



RÉSULTAT NET (MILLIARDS FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



En 2022, le parc de production de l'énergie électrique est passé de 2 269 MW à 2 548 MW, soit une hausse de 12%, du fait de la mise en service de la centrale flottante KARPOWER (100 MW) et de l'extension de la centrale d'AZITO (179 MW). Cette hausse de la capacité de production a favorisé l'augmentation de 7% et 9%, respectivement, de la consommation nationale brute (11 440 GWh) et du volume d'énergie exportée (973 GWh).

Sur le plan technique, le rendement global du réseau a progressé de 1,35 point, pour s'établir à 85,02% essentiellement dû à l'amélioration du rendement distribution (en hausse de 1,74 point). Toutefois, le Temps Moyen de Coupure (TMC) s'est dégradé de 11 heures 03 minutes par rapport à 2021, pour s'établir à 28 heures 55 minutes, en raison de l'accroissement et la profondeur des incidents sur le réseau.

Le taux de couverture nationale s'est également amélioré de 5,4 points, s'établissant à 82,4% avec la mise sous tension de 460 localités supplémentaires, portant le nombre total des localités électrifiées à 7 020.

Au niveau financier, **CI-ENERGIES enregistre un chiffre d'affaires de 50,66 milliards FCFA**, en hausse de 15% par rapport à 2021. Cette progression est liée à l'accroissement des travaux et services vendus et des ventes de l'électricité du barrage de Soubré.

Toutefois, les produits d'exploitation se sont fixés à 214 milliards FCFA, en légère baisse de 2,7% par rapport à 2021 avec le repli du poste « transferts de charges d'exploitation » (-19,6 milliards FCFA, -87,8%).

De même, les charges d'exploitation ont baissé de 4,45% pour se fixer à 162,2 milliards FCFA, induit par la contraction des principaux postes de charges, à savoir, les Services extérieurs (-32%), les autres charges (-76%) et les autres achats (-81%), en lien avec la politique d'optimisation des dépenses engagée par la Direction Générale.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 52,31 milliards FCFA, en hausse de 3%.

Quant au résultat financier, le déficit s'est réduit de 1,67 milliard FCFA, pour se fixer à -42,28 milliards FCFA.

En définitive, le résultat net de CI-ENERGIES ressort bénéficiaire de 5,48 milliards FCFA, en forte croissance de 199% par rapport à 2021.

Les impôts dus en 2022 ont progressé de 166% pour se fixer à 2,420 milliards FCFA (impôts et taxes 2,385 milliards FCFA, impôts BIC 35 millions FCFA), contre 908 millions FCFA en 2021.

FAITS MARQUANTS

- Organisation d'un atelier de réflexion sur les conditions permettant d'assurer de façon durable la fourniture de l'électricité en Côte d'Ivoire ;
- Adoption, par le Conseil d'Administration, d'un nouvel organigramme de CI-ENERGIES et mise en place de la nouvelle organisation de CI-ENERGIES ;
- Signature de l'Avenant n°3 au Contrat de fourniture d'énergie électrique entre la Côte d'Ivoire et le Mali pour la fourniture d'une puissance complémentaire à EDM SA de 50 MW ;
- Signature de la convention de prêt entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la JICA d'un montant de 139,72 milliards FCFA pour le projet de renforcement de la liaison électrique Taabo-Kossou-Bouaké ;
- Début d'exportation d'énergie de la Côte d'Ivoire vers la Guinée et le Liberia dans le cadre du Projet CLSG ;
- Mise en service de la centrale thermique KARPOWER avec 100 MW et de la TAG de 179 MW de AZITO IV.

